

Tunisie : l'ex-Premier-ministre de Kadhafi extradé sans l'accord du président Moncef

Le gouvernement tunisien vient d'extrader l'ex-Premier ministre libyen Al-Baghdadi al-Mahmoudi vers Tripoli. Néanmoins cette extradition s'est faite sans l'aval de la présidence tunisienne.

Al-Baghdadi al-Mahmoudi a retrouvé ses terres. Le gouvernement tunisien a livré ce dimanche l'ancien Premier ministre de Mouammar Kadhafi à son pays d'origine, la Libye. Il était aux mains de la justice tunisienne depuis septembre dernier après avoir fui la Libye alors en guerre pour faire tomber Mouammar Khadafi.

« Al-Baghdadi al-Mahmoudi se trouve à présent en prison en Libye », a indiqué en fin d'après-midi le Premier ministre libyen Abdel Rahim al-Kib. Son extradition a suscité une crise au sommet de l'Etat tunisien. Le président Moncef Marzouki affirme ne pas avoir donné son accord.

La présidence a publié dimanche soir un communiqué dénonçant une extradition « illégale » qui « ternit l'image de la Tunisie dans le monde ». Le palais de Carthage n'a effectivement « pas été avisé » de l'extradition de M. Mahmoudi, a déclaré à l'AFP Adnen Manser, le conseiller du président Moncef Marzouki, pour qui cette décision ouvre « une crise grave » entre la présidence et le gouvernement tunisiens.

La présidence de la République tunisienne a été informée de l'extradition », a rétorqué lundi le porte-parole du gouvernement Samir Dilou, se gardant toutefois de préciser si c'était avant ou après l'extradition. M. Marzouki avait affirmé début juin « son opposition de principe » à l'extradition d'Al-Baghdadi al-Mahmoudi, réclamant des garanties du côté libyen sur le respect des droits de l'homme et un procès équitable.

« L'extradition peut se passer de la signature du président »

Mais le chef du gouvernement tunisien avait déjà affirmé début juin que l'extradition était une décision de justice qui pouvait se passer de la signature du président de la République. Moncef Marzouki compte quant à lui saisir l'Assemblée Nationale constituante pour « transgression de ses prérogatives ». C'est la première fois depuis leur installation en décembre dernier que la présidence et le gouvernement sont en désaccord.

L'ancien Premier ministre libyen faisait l'objet de deux demandes d'extradition de la justice libyenne. La première pour détournement de fonds, la seconde pour incitation au viol des femmes pendant la guerre de 2011.

Tripoli a demandé à deux reprises son extradition. La justice tunisienne avait répondu favorablement à cette demande. Mais l'extradition contestée notamment par des associations de défense des droits de l'homme était restée en suspens car l'ancien président par intérim Fouad Mebazaa n'avait pas signé le décret d'extradition.

Les défenseurs tunisiens de l'ex Premier ministre libyen ont rappelé que leur client avait fait une demande de statut de réfugié politique auprès du HCR (Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés) et que l'extradition intervenait avant la réponse de l'organisation internationale.

Par Kardiatou Traoré (Afrik.com)

La Tunisie s'en prend aux trafics d'armes dans le triangle frontalier du Sahara.

Lors des opérations de patrouille de routine destinées à ratisser la région à la recherche de trafiquants d'armes et de terroristes, l'armée tunisienne a bombardé le 20 juin trois véhicules et deux tentes dans la région de Remada, dans la province de Tataouine, non loin de la frontière avec l'Algérie et la Libye, a confirmé le ministre tunisien de la Défense Abdelkarim Zbidi vendredi 22 juin.

Une inspection sur le site de cette frappe aérienne a permis de découvrir six traces différentes qui se dirigeaient vers le sud-ouest, en direction de l'Algérie, des obus, des mitrailleuses, deux lanceurs de missiles portables, trois lanceurs de grenades, des munitions, des radios de marque Motorola et un appareil GPS, selon un communiqué du ministère de la Défense.

Ce communiqué montre que les opérations de ratissage et de recherche sont encore en cours dans cette vaste région désertique du Sahara tunisien, qui représente près de 30 pour cent de la superficie du pays.

Ces véhicules, chargés d'armes et soupçonnés d'être venus de Libye et de se diriger vers l'Algérie, ont ouvert le feu sur un appareil de l'armée de l'air tunisienne alors qu'il patrouillait au-dessus de la frontière. L'appareil a ouvert le feu à son tour, détruisant ces véhicules.

Cet incident est le troisième au cours duquel l'armée tunisienne affronte des groupes armés très vraisemblablement affiliés à l'organisation terroriste al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Une confrontation en mai 2011 dans la province de Siliana et une opération lancée en février 2012 dans la province de Sfax avaient entraîné la mort de deux soldats et de quatre terroristes.

La Tunisie tente de mettre un terme aux trafics et aux autres activités terroristes dans le Sahara tunisien avant que ce couloir ne devienne un point de passage stratégique pour les groupes armés, un bastion pour AQMI ou un emplacement des camps d'entraînement des djihadistes.

Les forces de sécurité tunisiennes travaillent jour et nuit pour sécuriser les frontières et tenir en échec les trafics et les échanges d'armes, de munitions et d'explosifs en provenance de la Libye voisine, ainsi que ceux liés à la crise au Mali, a expliqué le colonel Mohamed Bousnina du ministère tunisien de la Défense lors d'un séminaire organisé vendredi 22 juin par Amnesty International et consacré à la "Régulation du commerce des armes".

Les habitants de cette ville frontalière avaient manifesté leur inquiétude au vu de ces affrontements.

"Ces incidents soulèvent des craintes, la peur que le terrorisme n'établisse une présence endémique dans nos villes et n'implante ses bastions dans notre désert", a expliqué Aymen Mnhli, un habitant.

Pour lui, la Tunisie ne peut à elle seule déclarer la guerre à ces terroristes armés qui sillonnent le désert. Cette lutte requiert une coopération et une coordination avec les pays voisins qui sont sous la menace des mêmes dangers, a-t-il expliqué.

La Libye partage une frontière commune de 500 kilomètres avec la Tunisie, et de plus de mille kilomètres avec l'Algérie.

Source: Magarebia.com

Victoire de la Tunisie sur la Mauritanie en Coupe arabe des nations U-17

La Tunisie a battu à domicile la Mauritanie sur le score de 4 buts à 2, le lundi 2 juillet lors de son premier match dans le groupe A de la Coupe arabe des nations des moins de 17 ans à Monastir. Dans une autre rencontre du groupe A, la Libye s'est inclinée 2 à 1 face à Oman.

Les matchs du groupe B débutent ce mardi à Sousse, tandis que dans le groupe C, l'Algérie et le Maroc joueront leurs premiers matchs mercredi à Hammam Sousse.

Ce tournoi se poursuivra jusqu'au 15 juillet.